

Conseil municipal

Jeudi 9 juillet 2026

Mairie de Saint-Père Marc-en-Poulet – Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

- **Désignation de 3 représentants municipaux au conseil d'administration de l'association « 1, 2, 3 Fort ! »**
Conformément au partenariat avec l'association 1,2,3 Fort ! et aux statuts, il convient de désigner 3 représentants municipaux au sein du conseil d'administration.
- **Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées au sein de SAINT-MALO AGGLOMERATION**
*Par délibération du 21 mai 2026, le Conseil Communautaire de Saint-Malo Agglomération a fixé les modalités de représentation des communes membres au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).
Il convient donc de délibérer pour nommer un membre titulaire et un membre suppléant.*
- **Convention de mise à disposition du FORT – Festival « Simpless Park » (projet de convention ci-joint).**
Il convient de délibérer pour valider la convention de mise à disposition du FORT pour l'organisation de la 3^{ème} édition du festival SIMPLESS PARK les 28 et 29 août 2026.

FINANCES

- **Redevance Occupation Temporaire Domaine Public 2026 – GRDF**
Il convient de délibérer pour approuver le montant de la redevance annuelle.
- **Actualisation de la tarification des services périscolaires (cantine et garderie) au 1^{er} septembre 2026**
Il convient de délibérer pour fixer les tarifs communaux des services périscolaires (cantine et garderie) pour la rentrée de septembre 2026.
- **Octroi d'une subvention – Projet « jeune péréen » (demande ci-jointe)**
Il est proposé de délibérer pour l'octroi d'une subvention à une jeune péréenne, dans le cadre de son projet de participation au championnat du monde de BMX
- **Demande de subvention Appel A Projet FSE+ 2026 – Encadrement technique et accompagnement socioprofessionnel du chantier d'insertion du Fort Saint-Père**
La demande de subvention Appel A Projet FSE+ 2026 porte, pour le chantier d'insertion du Fort Saint-Père, à la prise en charge des salaires chargés versés pour l'encadrement technique du chantier d'insertion et de l'accompagnatrice socioprofessionnelle, ainsi qu'une partie de nos charges indirectes.

AMENAGEMENT FONCIER - URBANISME

- **Création d'une Zone d'Aménagement Différé – Secteur ancienne Gare, La Halte**
Il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer une Zone d'Aménagement Différé.

➤ **Transfert et classement dans le domaine public communal des voiries, réseaux et bassin tampon du lotissement La Pommeraie**

A la demande de l'Association Syndicale de Lotissement de La Pommeraie, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de transférer et classer dans le domaine public les voiries, les réseaux et le bassin tampon du lotissement. Il est précisé que les espaces verts restent à la charge des colotis.

➤ **Cession d'un délaissé communal**

Considérant la demande conjointe des propriétaires en limite de propriété du délaissé communal cadastré AB 214, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour céder ladite parcelle.

➤ **Création de noms de rues – différents secteurs de la commune**

Afin de faciliter le travail des services publics, particulièrement les services d'incendie et sécurité, et La Poste. Il est proposé de créer des noms de rues dans différents secteurs de la commune. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Toute convocation au conseil municipal indique les questions portées à l'ordre du jour (Articles L2121-10 du CGCT).

Le Maire,

Jean-Francis RICHIEUX

